

Bilan de compétences

**Dynamiser votre évolution professionnelle,
Sécuriser votre parcours,
Préparer votre reconversion...**

Objectifs

- Relire votre parcours pour prendre conscience de vos atouts personnels et professionnels,
- Écouter vos aspirations et motivations pour devenir plus acteur(trice) de votre vie professionnelle,
- Découvrir, élaborer, valider, accompagner un ou plusieurs projets réalistes et cohérents.

Conditions

Le bilan de compétence est accessible à tous, salariés et demandeurs d'emploi.

Cependant, en fonction de votre statut, les conditions de financement seront différentes.

- Les salariés du secteur privé peuvent passer par le plan de développement des compétences de leur entreprise ou mobiliser leur CPF sur le site www.moncompteformation.gouv.fr.
- Pour un demandeur d'emploi, il est possible d'utiliser les heures CPF cumulées lorsqu'il était encore en poste.

Durée

19 heures en face à face individuel + travail en autonomie : réflexion personnelle et recherche exploratoire du marché. Le tout réparti sur une période de deux à trois mois.

Déroulement

Une étape préliminaire, gratuite d'une heure pour :

- analyser la nature de vos besoins,
- vous informer sur les conditions de déroulement et les outils mis en œuvre.

Une étape d'investigation pour établir un bilan en terme de connaissances, compétences, qualités et valeurs personnelles et professionnelles,

Une étape d'orientation pour repérer et analyser les pistes d'évolution,

Une étape d'élaboration et de validation d'un ou plusieurs projets réalistes et réalisables, de leur argumentation, de leur communication. Élaboration du plan opérationnel d'actions à conduire.

Une synthèse écrite du bilan vous est remise en fin d'accompagnement.

Spécificités du Cnam

Une approche globale de votre personne qui inclut des éléments de votre vécu professionnel mais aussi des éléments de votre vie personnelle.

Une démarche responsabilisante et pragmatique où vous êtes acteur(trice) de votre « avancée ».

Une élaboration personnalisée du projet professionnel, de sa transformation en plan d'actions.

Un réseau de consultants agréés

Vous êtes accompagné(e) individuellement par **des psychologues du travail** ou **par des conseillers habilités**, tous deux habilités à conduire les bilans de compétences et à mobiliser des outils et des tests utiles à la phase d'investigation.

Coût

1 900€ nets de taxes. Financements possibles par le CPF (code 202), la caisse des dépôts et consignation, les employeurs, à titre individuel, etc.

Contacts

Pour les centres de Lille et Valenciennes :

François-Xavier RIBES

francois-xavier.ribes@lecnam.net / tél. 03 74 46 88 55

Pour le centre d'Amiens :

Odile Debuire

odile.debuire@lecnam.net / tél. 03 22 33 65 58

Le Cnam Hauts-de-France vous informe,
vous accompagne et vous conseille

www.cnam-hauts-de-france.fr
0800 719 720 (appel gratuit)

Nos centres :

Avenue des Facultés 80 000 AMIENS
8 boulevard Louis XIV – CS70030 59 044 LILLE CEDEX
15 bis, place Jehan Froissart 59 300 VALENCIENNES